

Assemblée Générale Ordinaire du Bon Tempérament Vendredi 15 novembre 2019 Procès verbal

L'Assemblée Générale s'est réunie au Freihof à Wangen (67). L'association « Le Bon Tempérament » avait à cette date 75 membres dont 60 de plus de 16 ans (donc ayant le droit de vote) à jour de leur cotisation. Lors de l'assemblée, 29 membres ayant le droit de vote étaient présents et 10 représentés. Le quorum était donc atteint.

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du vendredi 16 novembre 2018 est adopté à l'unanimité moins une abstention.

Chaque été, le Bon Tempérament organise une tournée en France ou à l'étranger. Le programme mis au point durant l'année et ces séjours est présenté dans des concerts organisés dans la région de la tournée puis au retour en Alsace, au début de l'automne.

Cette année, la tournée a eu lieu en août en Haute-Savoie. Le programme, intitulé « Colères » a été présenté à trois reprises dans cette région en août, puis à Wasselonne et Rosheim en septembre.

Comme chaque année, Le Bon Tempérament a participé à la fête de la musique à Saverne. Le rapport moral présenté par la présidente est approuvé à l'unanimité.

Le rapport financier présenté par le trésorier est approuvé à l'unanimité après lecture du rapport des réviseurs aux comptes.

Le chef de choeur présente le programme musical de l'année à venir qui est basé sur le trajet de l'Orient-Express dit Simplon-Orient-Express (musiques chorales sur ce thème a capella ou avec un orchestre). Le chef de la chorale des enfants présente le projet musical de l'année en accord avec celui des adultes.

La tournée de l'été 2020 aura lieu en Bulgarie. La présidente présente l'avancée des travaux du conseil d'administration (transports, logements, concerts) pour l'organisation de ce projet. La réalisation de ce dernier est possible grâce à Miryana Yanakieva, membre de la chorale et ressortissante bulgare. Plusieurs pistes de fincancement sont explorées (demandes de subventions auprès de différents organismes, crownfunding, action comme la vente de fromages).

Les statuts stipulent que le CA est à renouveler tous les ans, lors des assemblées générales ordinaires. Lors d'un appel à candidatures, 14 personnes se présentent (Jérôme Bellard, Sophie Bellard, Camille Gerlier-Lienhard, Esther Konutse, Charlotte Lienhard, Corinne Marchal, Florence Martin, Jean-Pierre Nafziger, Françoise Oberlé, Lucie Pfeffer, Nicolas Roth, Sabine Sansig-Lienhard, Tanguy Schlaflang, Thibaud Schlaflang). Elles sont élues à l'unanimité. Le CA comporte donc 16 membres (14 membres élus et Simone Duclos et Olivier Duclos, membres de droit).

Lors de l'appel à candidatures pour la fonction de réviseurs aux comptes, 2 personnes se présentent (Paul Lienhard et Bernard Roth). Elles sont élues à l'unanimité.

Fait à Wangen le 15 novembre 2019 La présidente Sabine Sansig-Lienhard

Le secrétaire Thibaud Schlaflang